

**DATES DES SÉANCES ORDINAIRES 2022  
DU CONSEIL DE LA VILLE DE RIVIÈRE-ROUGE**

**AVIS PUBLIC**

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE GREFFIÈRE QUE :**

Lors de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Rivière-Rouge, tenue le 7 décembre 2021, le conseil a adopté, conformément aux dispositions de la *Loi sur les cités et villes*, le calendrier des séances ordinaires du conseil de la Ville qui auront lieu au cours de l'année 2022.

Ainsi, les séances ordinaires du conseil de la Ville de Rivière-Rouge auront lieu à Rivière-Rouge :

<b>Date</b>	<b>Heure</b>	<b>Lieu</b>
Mercredi 12 janvier 2022	immédiatement après la fin de la séance ordinaire du conseil d'agglomération fixée à 19 h	Salle Jeanne-Gariépy située au 1550, chemin du Rapide
Mercredi 2 février 2022	immédiatement après la fin de la séance ordinaire du conseil d'agglomération fixée à 19 h	Salle Jeanne-Gariépy située au 1550, chemin du Rapide
Mercredi 2 mars 2022	immédiatement après la fin de la séance ordinaire du conseil d'agglomération fixée à 19 h	Salle Jeanne-Gariépy située au 1550, chemin du Rapide
Mercredi 6 avril 2022	immédiatement après la fin de la séance ordinaire du conseil d'agglomération fixée à 19 h	<b>Salle Sainte-Véronique</b> située au 1841, boulevard Fernand-Lafontaine
Mercredi 4 mai 2022	immédiatement après la fin de la séance ordinaire du conseil d'agglomération fixée à 19 h	Salle Jeanne-Gariépy située au 1550, chemin du Rapide
Mercredi 1 <sup>er</sup> juin 2022	immédiatement après la fin de la séance ordinaire du conseil d'agglomération fixée à 19 h	Salle Jeanne-Gariépy située au 1550, chemin du Rapide
Mercredi 6 juillet 2022	immédiatement après la fin de la séance ordinaire du conseil d'agglomération fixée à 19 h	<b>Salle Sainte-Véronique</b> située au 1841, boulevard Fernand-Lafontaine
Mercredi 3 août 2022	immédiatement après la fin de la séance ordinaire du conseil d'agglomération fixée à 19 h	Salle Jeanne-Gariépy située au 1550, chemin du Rapide
Mercredi 7 septembre 2022	immédiatement après la fin de la séance ordinaire du conseil d'agglomération fixée à 19 h	Salle Jeanne-Gariépy située au 1550, chemin du Rapide
Mercredi 5 octobre 2022	immédiatement après la fin de la séance ordinaire du conseil d'agglomération fixée à 19 h	<b>Salle Sainte-Véronique</b> située au 1841, boulevard Fernand-Lafontaine
Mercredi 2 novembre 2022	immédiatement après la fin de la séance ordinaire du conseil d'agglomération fixée à 19 h	Salle Jeanne-Gariépy située au 1550, chemin du Rapide
Mercredi 7 décembre 2022	immédiatement après la fin de la séance ordinaire du conseil d'agglomération fixée à 19 h	Salle Jeanne-Gariépy située au 1550, chemin du Rapide

De décréter qu'en période exceptionnelle liée à la COVID-19 et suivant l'évolution de la situation et des directives ministérielles, l'heure et le lieu des séances peuvent être modifiés suivant la publication d'un avis public à cet effet et que lesdites séances peuvent avoir lieu à huis clos et que les délibérations peuvent être réalisées à distance par tout moyen de communication.

**DONNÉ À RIVIÈRE-ROUGE, CE 9<sup>e</sup> JOUR DE DÉCEMBRE 2022**



**Katia Morin**  
Greffière